



- CSE Siège des 13 et 14 avril 2021 -

LOIN DE LA BIENVEILLANCE

Deux histoires pour illustrer la violence sociale constitueront aujourd'hui le préalable du SNJ.

Depuis le début du 3^{ème} confinement généralisé, la direction a changé de pied et de ton. « Télétravail déguisé en garde d'enfants, vous êtes bien assez payés, vous pourriez être au chômage partiel, vous avez bien assez de congés, alors arrêtez de vous plaindre ». Voilà en résumé ce qu'on a pu lire ou entendre, concernant les demandes de dispense d'activité faites par certains parents à l'occasion de la mise en place de l'école à la maison, décidée par le Président de la République. La direction ponctionne donc d'abord toutes les RTT employeurs ou les récupérations qui sont à sa main avant éventuellement d'envisager des dispenses d'activité. Un discours tenu à celles et ceux par exemple qui n'ont pas de RTT au regard de leur organisation du temps de travail. Aucun discernement, un discours unique et sec comme seule réponse. Parent solo, crèches fermées pendant les nouvelles dates de vacances scolaires, situation de couple particulière en termes d'activité professionnelle... Non, rien n'y fait, la direction considère qu'elle a été assez "gentille" jusque-là. "Gentille", oui ce terme a été utilisé par des encadrants. Même par certains qui font tout de chez eux depuis des mois, sans rendre de compte...

Les élus SNJ condamnent cette attitude vis-à-vis des salariés qui se retrouvent alors victimes d'une double peine. Une décision unilatérale de l'exécutif et une politique de rigueur économique inhumaine de la direction. Avec, en filigrane, un chantage au siège : si la direction accepte les absences, on reviendra aux sujets communs comme l'an dernier. La belle affaire... En effet, en même temps on rogne sur les remplacements et on fragilise les précaires. La réponse n'est donc pas liée à la crise sanitaire mais bien à la seule ligne qui compte pour Delphine Ernotte : faire des économies. Nous demandons ici à la direction de revoir sa copie, à la fois pour cette période de vacances qui s'ouvre, mais aussi pour la dernière semaine d'avril, nouvelle période d'école à la maison pour certains parents.

Le deuxième exemple de cynisme social commence ainsi :

« Merci pour tout ! Acceptez nos conditions ou partez ! »

C'est en substance ce qu'une centaine de nos collègues a retenu à l'issue de plusieurs réunions organisées en visioconférence, il y a deux semaines par la direction des Antennes et des Programmes.

Des réunions qui ont laissé nos collègues, parmi lesquels on compte de nombreux journalistes, totalement désespérés, choqués, angoissés. Ils travaillent depuis des années pour des émissions emblématiques du service public, comme « Thalassa », « Télématin », « Passage des Arts », « Des racines et des ailes », « Des chiffres et des lettres », ou « Faut pas rêver ».

...

Des programmes historiques de nos chaînes, mais que la direction de France Télévisions ne veut plus fabriquer en interne. Pour ne plus avoir à assurer « la gestion directe » de ces émissions, la direction a l'intention de les céder à une filiale, FTV Studio.

Les collègues qui fabriquent ces émissions n'ont pas leur mot à dire et sont priés de préparer leurs cartons, se sentant abandonnés par une direction qui organise leur déclassement.

Nous, élus du SNJ, sommes ici pour les représenter. Pour rappeler à la direction l'état de sidération dans lequel la plupart de nos collègues se trouve depuis une semaine.

Ils ont le sentiment d'être balancés dans l'inconnu, et nous posent des dizaines de questions :

« Que va-t-il advenir de mon contrat ? De mon salaire, de mes primes, de mon ancienneté ? De mes jours de congés, de RTT ? De mes souhaits de formation, d'évolution professionnelle ? L'accord collectif de France Télévisions ne s'applique pas dans cette filiale, alors comment vais-je travailler ? Dans quelles conditions ? »

Toutes ces questions, ils ne devraient pas avoir à se les poser. Parce que les programmes qu'ils fabriquent depuis 10, 20 ou 30 ans sont des émissions de France Télévisions, créées au sein de France Télévisions, et elles doivent rester au sein de l'entreprise. Notre cœur de métier est de fabriquer de l'information et des programmes : on ne délègue pas son cœur de métier à une filiale !

La direction annonce vouloir renoncer à la gestion directe de tous nos magazines de découverte, magazines culturels, émissions de plateau et jeux. Demain, que va-t-on transférer dans une filiale ? Nos cars-régie, nos moyens de production, La Fabrique ? Nos magazines d'information ou de sport ?

Combien de salariés seront alors transférés contre leur gré ?

Mais revenons à aujourd'hui. Les salariés que la direction souhaite « sortir » de France Télévisions dès septembre 2021 sont sidérés, inquiets, en colère.

Nous le sommes aussi.

Parce que nous refusons de voir France Télévisions, jeune entreprise unique, être à nouveau morcelée à coup de transferts et de cessions d'actifs. Parce que nous nous opposons au développement de filiales lorsqu'il s'agit de servir d'alibi à une dangereuse réduction des effectifs, une sorte de tour de passe-passe destiné à masquer l'échec de la RCC.

Parce que nous refusons que France Télévisions se transforme en simple entreprise de diffusion, une coquille vide qui commanderait ses programmes à des filiales ou à des producteurs privés.

Nous demandons donc à la direction de renoncer au transfert de nos collègues, et des émissions qu'ils fabriquent, vers FTVStudio.

Paris, le 13 mars 2021